

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 27 octobre 2025

A75 – Travaux de réhabilitation de la section Coudes-Issuire Communes de Coudes, Sauvagnat-Ste-Marthe (63)

Du lundi 3 novembre 2025 à avril 2026

La direction interdépartementale des routes Massif Central procède à des travaux de réhabilitation de la section Coudes-Issuire sur l'A75.

La seconde phase concernant le secteur Nord de cette section a débuté en février 2025 et se terminera à l'automne 2026.

Du **lundi 3 novembre 2025 à avril 2026**, l'avancement du chantier modifie les conditions de circulation :

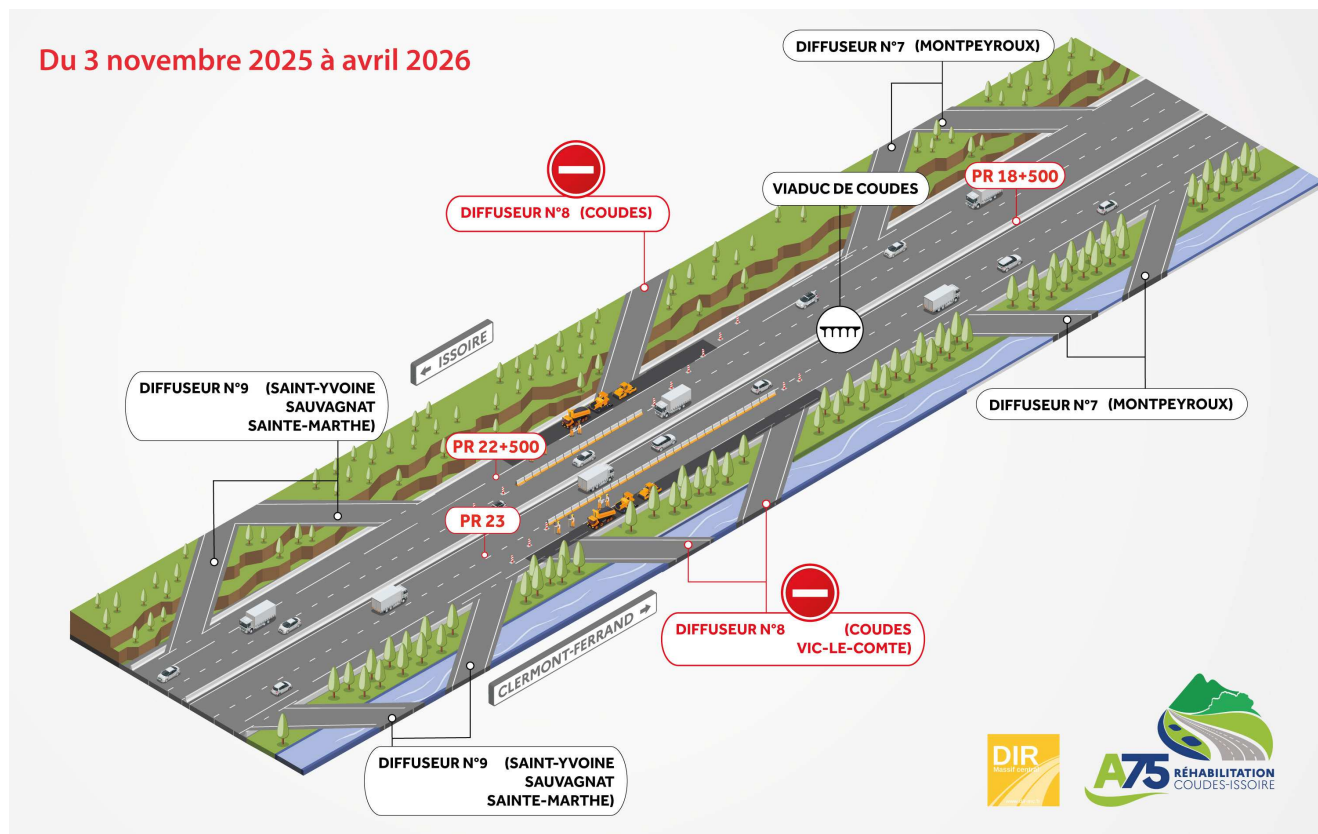
- La voie lente (voie de droite) est neutralisée dans les deux sens de circulation Issuire → Clermont-Ferrand (Sud/Nord) et Clermont-Ferrand → Issuire (Nord/Sud) entre le diffuseur n°9 « Saint-Yvoine, Sauvagnat-Ste-Marthe » et le diffuseur n°7 « Montpeyroux », **sur environ 4 km** ;
- Une seule voie sera disponible à la circulation dans chaque sens ;
- Les bretelles d'entrée et de sortie des diffuseurs n°8 « Coudes, Vic-le-Comte » seront fermées dans les deux sens de circulation, de manière discontinue en fonction de **l'avancement du chantier** ;

La vitesse **sera limitée à 70 km/h** dans la zone des travaux. L'attention des usagers est attirée concernant le respect des vitesses et des distances de sécurité en particulier.

Sur les routes, nos agents veillent à votre sécurité : protégeons-les en ralentissant et en restant attentifs à leur présence.

Le passage des transports exceptionnels sera interdit au niveau de la zone des travaux durant toute la durée du chantier si la largeur du convoi est supérieure à 3,50 m ou si sa longueur est supérieure à 25 m.

Les usagers sont invités à rester sur l'A75 et à ne pas emprunter le réseau secondaire, qui n'est pas dimensionné pour accueillir un trafic aussi dense. Son utilisation excessive entraîne une dégradation rapide des chaussées et génère d'importantes nuisances pour les riverains.



La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- www.dir-mc.fr
- www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04.73.29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1